

L'hétérogénéité des exploitations agricoles à temps partiel

Catherine Laurent

On peut dénombrer statistiquement l'ensemble des ménages qui ont une exploitation agricole à temps partiel (*encadré général*), mais il est plus difficile d'appréhender le contenu concret de cet ensemble, de savoir quel est le statut précis de cette activité agricole.

Cette question se pose dans tous les pays de la CEE où il existe une forte proportion d'exploitations à temps partiel (*tableau 1*). La diversité même des formations sociales et des agricultures de ces pays suggère qu'une grille d'analyse unique pourrait être source d'erreur, les agricultures à temps partiel occupant une place différente d'un système économique à l'autre [1]. La remarque peut être transposée au niveau national : les exploitations à temps partiel doivent-elles être considérées comme un groupe relativement homogène ou sont-elles très diverses ?

En France, en 1988, le recensement de la totalité des exploitations a fait apparaître que 36 % d'entre elles étaient des exploitations à temps partiel*. Ces exploitations, de surface moyenne peu élevée (7,6 ha), sont détenues principalement par des retraités ou des ménages bénéficiant de revenus d'activités non agricoles [3]. L'activité agricole n'a pas forcément, pour tous ces ménages, la même fonction [4-7]. On observe, lors d'enquêtes de terrain [8], que l'exercice d'une telle activité peut avoir des finalités autres que l'obtention d'un revenu monétaire : agrément, entretien d'un patrimoine foncier, production pour l'autoconsommation (*encadré 1*). Il apparaît ainsi que l'activité agricole à temps partiel peut correspondre à des

logiques de production très différentes. Certaines exploitations produisent principalement des biens et des services qui font l'objet d'échanges échappant largement à la logique dominante (troc, échanges dans un réseau familial ou de voisinage [9]), ou qui sont autoconsommés (produits alimentaires [9, 10] ou loisirs [11]). Bien que la contribution des exploitations à temps partiel à la production agricole totale reste très modeste, certaines d'entre elles produisent cependant principalement pour le marché et vendent leurs produits selon des règles similaires à celles des exploitations à temps plein.

Ces différentes situations des ménages ont été décrites et quantifiées lors d'enquêtes limitées [8] mais les résultats ne donnent qu'une vision qualitative de l'ensemble des exploitations à temps partiel en France. On peut donc se demander quel est l'effectif de ces différentes catégories d'exploitations et s'il est possible d'inférer leur appartenance à une logique de production donnée à partir des caractéristiques de leurs structures, telles qu'elles apparaissent dans le RGA. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur un traitement spécial des données du RGA de 1988 [3], reposant sur une classification des exploitations qui fait apparaître quatre classes d'exploitations à temps partiel se différenciant par les systèmes d'activité et de revenu des ménages (retraite, revenus d'activités extérieures).

Une analyse factorielle de correspondance, réalisée à partir des combinaisons classes/otex/MBS obtenues par ce traitement des données, permet de repérer six groupes principaux (*figure 1*).

La contribution des trois premiers axes à l'inertie totale est de 48 % et les variables qui contribuent principalement à leur inertie sont, pour l'axe 1, la SAU moyenne par exploitation et le taux de

faire-valoir direct, pour l'axe 2, la SAU moyenne par UTA et le pourcentage de prairies dans la SAU totale et, pour l'axe 3, le taux d'activités diverses liées à l'exploitation (vente directe, gîtes, etc.).

Des traitements complémentaires montrent que les différentes classes construites pour l'analyse (retraités, classe 4 ; ménages avec des revenus extérieurs, classe 3) sont présentes dans l'ensemble des groupes au niveau de la France entière, mais aussi dans les différentes régions qui ont été prises en considération dans cette étude, même si la classe 3 est légèrement décalée vers les plus grandes dimensions par rapport à la classe 4. En revanche, des différences de répartition selon l'orientation productive apparaissent selon les régions, phénomène particulièrement net pour la viticulture.

Les deux premiers groupes (les petites exploitations de productions végétales et les petites exploitations d'élevage), composés d'exploitations de petite dimension économique (inférieure ou égale à 4 UDE, soit 6 éq ha blé), représentent le gros de l'effectif des exploitations à temps partiel (19 et 36 % du total, *tableau 2*). Une part de ces exploitations correspond à des systèmes relativement ubiquistes (un verger autour d'une maison, quelques hectares de prairies/pelouses avec des moutons). Dans certaines régions ils correspondent aussi à des systèmes bien particuliers, par exemple une parcelle de marais utilisée pour la chasse, pâturée temporairement. Les données de terrain dont nous disposons montrent qu'il s'agit des groupes d'élection des

* Ce chiffre est plus grand que celui fourni par les enquêtes intermédiaires (*tableau 1*) car les enquêtes par sondage conduisent à surestimer la diminution des petites exploitations [2].

exploitations produisant principalement des biens et des services autoconsommés, ou faisant l'objet d'échanges non marchands.

Deux autres groupes, les élevages moyens et les producteurs de céréales moyens et grands (8 et 9 % du total), rassemblent des exploitations dont la vocation productive marchande est plus affirmée. La dimension de ces exploitations (plus de 4 UDE) correspond à un volume total

de production relativement important, supérieur en tout cas à ce qui peut être consommé par le cercle familial. Pour la majeure partie de ces exploitations, la proportion relative de la production qui est mise sur le marché est élevée. Pour autant, toutes ces exploitations n'ont pas forcément comme unique finalité de fournir un revenu agricole. On y trouve, en particulier, des petits élevages de chevaux qui ont principalement une fonc-

tion d'agrément pour le ménage de l'exploitant.

Les exploitations de viticulture (17 % du total) occupent une place intermédiaire. On sait qu'une partie d'entre elles livre sa production aux mêmes organismes que les exploitations à temps plein [12, 13], une part de celle-ci étant également autoconsommée. Là aussi, la finalité de l'activité agricole peut être composite, quelle que soit la dimension de l'exploitation.

Encadré 1.

Images de la diversité des exploitations à temps partiel dans une région agricole, le pays d'Auge. Enquêtes 1989-1990 (d'après Laurent [8])

Petit élevage, entretien d'un patrimoine, autoconsommation (2 UDE)

Madame M. (56 ans) vit avec son mari (57 ans) dans une petite exploitation de 7 hectares à laquelle elle consacre quelques heures par semaine. L'exploitation est constituée d'un grand potager, d'une basse-cour et de prairies où sont engraisés, chaque année, sept bovins achetés à l'âge de deux ans et revendus l'année suivante (soit un chiffre d'affaire d'environ 45 000 F/an).

Pendant quatre ans, Monsieur M. a été agriculteur à temps plein, puis il a repris un cabinet d'assurances dans une petite ville voisine, il y a vingt ans de cela. Depuis, sa femme travaille à mi-temps dans son cabinet.

L'exploitation initiale comprenait 21 hectares en faire-valoir direct. Seuls 7 hectares sont actuellement exploités mais les 14 hectares restants n'ont pas été vendus. Ils sont loués à d'autres agriculteurs sous forme de contrats précaires (location à l'année dénommée « vente d'herbe »). En effet, pour l'instant, il s'agit simplement de gérer temporairement un patrimoine, en attendant de pouvoir redonner à l'exploitation sa taille initiale.

Deux projets familiaux sont en « concurrence » :

- le fils des M., qui est salarié et réside à quelques kilomètres, souhaiterait reprendre l'exploitation comme activité de complément ;
- monsieur M. souhaiterait également reprendre l'exploitation de 21 hectares comme exploitation de retraite.

Petit élevage, complément de revenu (4 UDE)

Madame A. (35 ans) exploite à temps partiel 18 hectares et s'occupe de ses deux enfants âgés de moins de 10 ans. En réalité, son mari, artisan, participe au travail de l'exploitation.

L'exploitation est située en bordure d'un bourg de 250 habitants. Elle est constituée de 2 hectares de maïs fourrager et de 16 hectares de prairie sur lesquels sont élevés, en plein air intégral, des bovins destinés à la production de viande (4 vaches, 7 génisses, 4 mâles de 1 an) ; 10 hectares sont en propriété, 8 en fermage. Lorsque les A. ont besoin de matériel (notamment pour la culture du maïs), ils l'empruntent à des voisins. En outre, Madame A. a une petite production d'animaux de basse-cour (lapins, volailles) pour la vente directe à des habitants du bourg ou des résidents secondaires.

Cinq ans auparavant, les A. avaient repris une petite exploitation laitière cédée par un membre de leur famille. Le travail étant trop astreignant, ils ont demandé la prime de cessation d'activité laitière. Ils ont revendu le corps de ferme et les bâtiments d'élevage, conservé les parcelles agricoles et construit une maison neuve où ils habitent actuellement.

Au moment de l'enquête, ils ont pour projet d'agrandir le troupeau de vaches allaitantes.

Petit élevage, loisir (< 1 UDE)

Monsieur L. (30 ans) est maréchal-ferrant. Il vit avec sa femme et ses deux enfants en bordure d'un village. Il a racheté 2 hectares de prairie attenants au jardin de la maison où il garde deux chevaux dont une poulinière. Il s'agit là d'une activité de loisir. Les chevaux ne sont utilisés que pour la famille. La vente d'un poulain tous les un ou deux ans ne couvre pas les frais d'entretien de cette micro-exploitation agricole. Les L. n'ont pas l'intention de s'agrandir, ni de chercher à rentabiliser cette activité.

Petit élevage, autoconsommation, complément de revenu (4 UDE)

Monsieur S. (72 ans) et sa sœur (62 ans) touchent tous les deux une retraite agricole (1 750 et 2 200 F/mois). Juridiquement, ils ont chacun une exploitation de 8 hectares. Concrètement, ils habitent ensemble et ont une exploitation de 16 hectares, en faire-valoir direct. Ils ont un troupeau de 18 animaux (5 vaches allaitantes et leur suite). Le territoire de l'exploitation est constitué de parcelles de prairie permanente plantées de pommiers. Les refus dans certaines parcelles ne sont pas fauchés car ils constituent un gîte pour le gibier et Monsieur S. chasse le lièvre. Ils vendent les animaux à 3 ou 4 ans (selon les cours et l'état de leur trésorerie) à un marchand de bestiaux. La production de pommes (2,5 t/an) est vendue à une cidrerie.

Monsieur S. s'occupe des animaux et du bois (l'entretien des haies fournit du bois pour l'année : chauffage, cuisinière). Madame S. s'occupe exclusivement du potager et de la basse-cour.

Ils s'amuse beaucoup de nos tentatives pour chiffrer leur revenu, déclarent « vivre comme des rois » et avoir un projet : « tenir le plus longtemps possible comme ça ! ».

Examples of less than one AWU holdings diversity in the farming region of Pays d'Auge. Surveys: 1988-1990

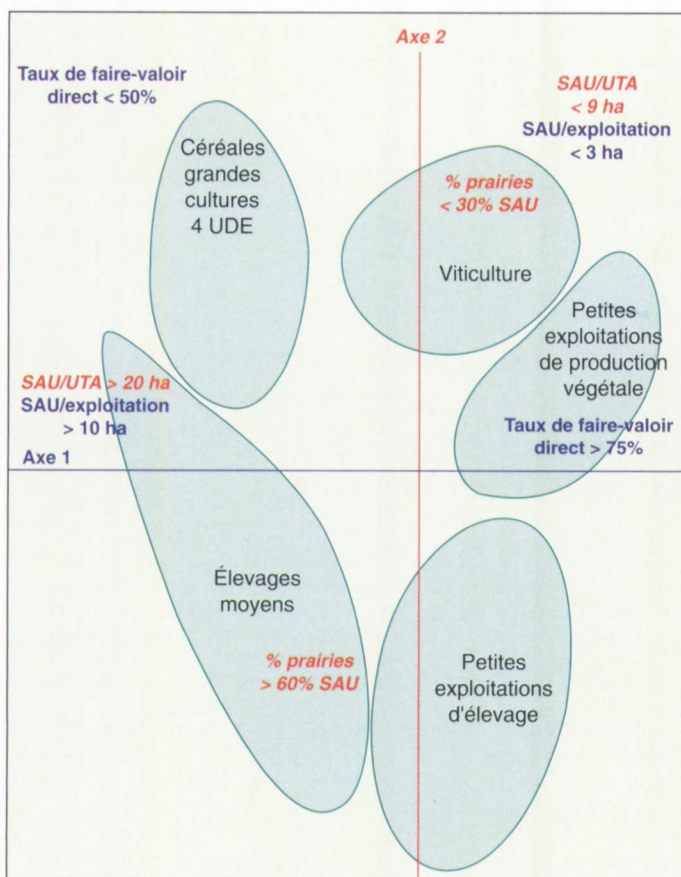


Figure 1. Représentation graphique de l'hétérogénéité des exploitations à temps partiel en 1988, France entière (d'après traitement spécial du RGA 1988).

Figure 1. Diversity of holdings of less than one AWU (France, 1988).

Summary

Diversity of holdings of less than one annual working unit

C. Laurent

According to the 1988 General Census of Agriculture, there are 367,000 farming households in France with holdings of less than one annual working unit (AWU). In addition, the holdings in question do not represent a homogeneous group. Partly, this is due to the way the farms are actually used (home consumption, leisure, production for market, keeping inherited property going, etc.). Further analysis of the data also highlights a structural diversity in the holdings. However, given the limited data available, establishing links between the various components is difficult. To be able to forecast how these holdings are likely to change in the future, more in-depth investigations will be required.

Cahiers Agricultures 1994 ; 3 : 170-4.

Tableau 1

Les exploitations à temps partiel dans la CEE

	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxembourg	Royaume-Uni	Irlande	Danemark	Grèce	Espagne	Portugal
Effectif total des exploitations agricoles	705 080	981 850	2 784 090	132 010	92 650	4 190	260 100	216 980	86 940	953 280	1 791 650	635 510
Effectif total des exploitations agricoles à temps partiel	314 830	289 250	2 011 270	23 730	29 740	1 110	77 300	87 814	45 100	604 660	1 089 990	226 300
% des exploitations agricoles à temps partiel	44,7	29,5	72,2	18,0	32,1	26,5	29,7	40,5	51,9	63,4	60,8	35,6
SAU totale (ha)	11 842 890	28 058 040	15 544 583	2 023 690	1 370 260	126 560	16 751 090	4 915 440	2 798 250	3 842 420	24 796 520	3 330 970
SAU totale des exploitations agricoles à temps partiel (ha)	1 879 260	2 007 690	5 837 290	151 670	123 330	6 330	1 205 790	1 067 490	752 090	1 396 760	7 652 130	439 450
% SAU totale des exploitations agricoles à temps partiel	15,9	7,2	37,6	7,5	9,0	5,0	7,2	21,7	26,9	36,4	30,9	13,2
SAU moyenne des exploitations agricoles à temps partiel (ha)	6,0	6,9	2,9	6,4	4,1	5,7	15,6	12,2	16,7	2,3	7,0	1,9

Source : Eurostat, données Eurofarm 1987 à partir d'enquêtes par sondage.

Holdings of less than one AWU in the EEC

Tableau 2

Distribution des exploitations à temps partiel* et répartition de leur SAU, selon la dimension économique et l'otex 1988, France entière (Source : traitement spécial des données RGA 1988)

Classes de dimension économique (UDE)	[0-2]]2-4]]4-8]]8-16]]16-40]		>40		Total général	
	Effectif d'EA**	SAU (ha)	Effectif d'EA**	SAU (ha)	Effectif d'EA**	SAU (ha)	Effectif d'EA**	SAU (ha)	Effectif d'EA**	SAU (ha)	Effectif d'EA**	SAU (ha)	Effectif d'EA**	SAU (ha)
Maraîchage, fleurs et horticulture diverse	586	239	1 104	879	1 051	1 317	708	1 366	460	1 234	105	584	4 014	5 619
Vins de qualité et autres viticultures	27 563	15 273	12 159	17 553	10 139	25 916	5 942	25 459	2 174	12 887	167	1 673	58 144	98 761
Céréales, céréales et autres grandes cultures	12 924	31 518	12 253	68 821	13 206	145 883	10 298	212 181	6 780	267 066	1 110	86 100	56 571	811 569
Fruits et autres cultures permanentes	6 778	5 149	3 666	5 843	2 757	8 028	1 444	8 039	603	5 188	111	1 904	15 359	34 151
Polyculture	19 404	29 393	6 463	31 676	3 452	33 370	1 487	23 946	504	13 666	35	1 597	31 345	133 648
Bovins lait	2 909	8 845	3 210	19 427	2 792	30 324	1 205	22 998	290	9 209	5	356	10 411	91 159
Bovins élevage et viande	13 923	61 037	8 898	89 695	5 883	103 067	2 414	75 380	457	22 020	4	1 030	31 579	352 229
Bovins lait, élevage et viande	549	2 251	648	5 026	474	6 641	243	5 640	67	2 366	*	*	1 981	21 924
Ovins, caprins et autres herbivores	49 097	186 139	10 226	125 376	4 661	101 784	1 313	52 403	256	23 559	5	4 832	65 558	494 093
Granivores	696	295	438	445	483	847	355	963	456	1 889	84	532	2 512	4 971
Poly-élevage à orientation herbivore	18 545	51 678	4 964	40 795	1 727	25 283	362	9 032	64	3 227	*	*	25 662	130 015
Poly-élevage à orientation granivore	2 100	2 920	215	1 013	143	1 438	65	1 275	50	1 337	5	162	2 578	8 145
Grandes cultures et herbivores	4 028	16 522	4 155	39 526	3 676	59 837	1 850	50 428	517	25 368	37	2 874	14 263	194 555
Autres combinaisons culture/élevage	18 750	18 955	2 720	10 044	994	7 116	464	5 701	126	2 377	17	673	23 071	44 866
Total général	177 852	430 214	71 119	456 119	51 438	550 851	28 150	494 811	12 804	391 393	1 686	102 356	343 049	2 425 744

* Les exploitations déclarées à temps partiel mais pour lesquelles aucun revenu extérieur des ménages n'apparaît n'ont pas été prises en compte. Cela représente 6,5 % du total des exploitations familiales à temps partiel [3].

** EA : exploitations agricoles.

Distribution of holdings of less than one AWU and their agricultural area (AA) in use according to economic size and main types of farming (France, 1988)

Enfin un dernier groupe (6 % du total), qui n'apparaît pas sur la *figure 1* (car il est déterminé par l'axe 3) est difficile à cerner. Près de 50 % des exploitations de ce groupe ont des activités diverses liées à l'exploitation avec une orientation productive mal définie. Elles sont placées dans l'otex « autres combinaisons structures-élevage » qui est un fourre-tout où l'on range tous les systèmes difficiles à classer, car le calcul de leur MBS repose sur de nombreuses approximations (production de gibier par exemple). Ces exploitations diversifiées sont intégrées dans les échanges marchands, au moins par le biais des activités diverses qu'elles développent. Elles sont plus nombreuses en 1988 qu'en 1979. Peut-être représentent-elles l'une des facettes de l'émergence de nouveaux systèmes d'activités complexes mis en œuvre par les ménages ruraux [14, 15] ?

Ces différents groupes ne peuvent pas être assimilés à un classement strict des exploitations selon leur logique dominante de production. Simplement, la probabilité de trouver des exploitations qui s'inscrivent principalement - ou non - dans une logique de production marchande diffère selon les groupes. Ainsi, la probabilité de trouver des exploitations où domine une production non marchande est élevée dans les deux premiers groupes (petites exploitations d'élevage et

de production végétale), assez faible pour les élevages et les producteurs de céréales moyens et grands, plus difficile à évaluer pour les exploitations de viticulture et les exploitations diversifiées.

Bien entendu, production marchande et non marchande ne sont pas totalement incompatibles entre elles. Des ménages produisant essentiellement pour l'autoconsommation peuvent être conduits à vendre un petit surplus, alors que la plupart des ménages produisant pour le marché gardent une part de production pour eux, phénomène observable dans les exploitations à temps partiel et à temps complet [16]. Mais si l'on peut considérer que l'activité agricole des exploitations à temps complet s'inscrit pratiquement toujours dans une logique dominante de production marchande, il n'est pas possible de faire l'approximation inverse pour les exploitations à temps partiel. La distribution de leur effectif dans les différents groupes (*tableau 2*) montre qu'on ne peut leur attribuer systématiquement une logique de production non marchande.

Données du RGA et observations de terrain font ressortir qu'il y a plusieurs types d'agricultures à temps partiel qui s'organisent autour de deux pôles très caractéristiques. D'un côté, on trouve de très petites exploitations qui correspondent à une activité agricole d'agrément

et/ou d'autoconsommation, de l'autre des exploitations dont la dimension économique (> 4 UDE) et l'orientation productive (céréales, bovins viande, etc.) attestent de leur vocation à fournir un revenu agricole. Entre ces deux pôles, se situe la grosse masse des ménages exerçant une activité agricole à temps partiel et pour laquelle il est difficile de préciser le rôle exact que jouent l'activité agricole et la proportion relative de la production qui est affectée à un usage marchand.

La coexistence, pour les exploitations à temps partiel, de logiques de production distinctes invite à choisir avec précaution les principes d'analyse et les outils que l'on pourrait retenir pour une étude plus approfondie. Sans nous attarder sur ce problème bien connu en économie informelle [17], mentionnons deux points qui illustrent ces difficultés. D'une part, il est malaisé d'évaluer la production des différentes exploitations sur des bases communes. Certaines techniques, basées sur la MBS, ne sont guère satisfaisantes, car l'utilisation d'un tel indicateur suppose que, *grosso modo*, les processus de production soient comparables d'une unité à l'autre, ce qui n'est pas le cas. D'autre part, l'étude de ces diverses formes d'activités requiert des approches différentes tant pour la collecte de données que pour leur analyse. Ainsi, les relations des exploitations avec leur envi-

ronnement économique de proximité et avec les exploitations à temps plein changeant selon le type d'exploitation auquel on a affaire. Par exemple, pour l'écoulement de leur production, les exploitations insérées dans une logique marchande sont tributaires des mêmes réseaux de commercialisation que les exploitations à temps plein (collecte de céréales, coopératives viticoles, etc.), alors que pour les autres, il s'agit de valoriser un réseau de connaissances (dont peuvent faire partie des ménages d'exploitations à temps plein) pour écouler des produits dans le cadre d'échanges non marchands.

Pour aller au-delà de ces constatations, il faudrait pouvoir relier de manière plus précise les caractéristiques structurelles des exploitations à la fonction que les ménages assignent à l'activité agricole. Lors d'enquêtes auprès de ménages agricoles, nous avons pu noter que ceux-ci répondent facilement à des questions portant sur les fonctions que joue, pour eux, l'activité agricole. Un nombre limité de questions additionnelles au RGA permettrait sans doute d'avoir une vision plus claire des différentes catégories d'exploitations à temps partiel. L'enjeu n'est pas seulement académique. La proportion relative de ces exploitations s'accroît [3] et il devient de plus en plus nécessaire de prévoir leur devenir et de les intégrer dans des politiques de développement rural ■

Résumé

En France, selon le recensement général de l'agriculture de 1988, 367 000 ménages ont une exploitation agricole à temps partiel (moins d'1 UTA). Ces dernières ne constituent pas un groupe homogène. D'une part, la ou les finalité(s) assignée(s) à l'activité agricole diffère(nt) selon les ménages (autoconsommation, loisir, production pour le marché, entretien d'un patrimoine). D'autre part, l'analyse des données du recensement fait ressortir la diversité structurelle de ces exploitations. Les données disponibles ne permettent pas de relier les différentes composantes de la diversité des exploitations à temps partiel. Pourtant, ce point devra être analysé de manière approfondie pour prévoir le devenir de ces dernières.

Références

1. Brun A, Fuller A. *Pluriactivité des ménages d'agriculteurs en Europe de l'Ouest*. The Arkleton Trust (UK)/ministère de l'Agriculture et de la Forêt, 1991 ; 76 p.
2. SCEES. La structure des exploitations agricoles en 1987. *Collection de statistiques agricoles* Paris : ministère de l'Agriculture, Étude 1988 ; 274 ; 95 p.
3. Laurent C, Chevallier C, Jullian P, Langlet A, Maigrot JL, Ponchelet D. Ménages, activité agricole et utilisation du territoire : du local au global à travers les RGA. *Cahiers Agricultures* 1994 ; 3 : 93-107.
4. Association des ruralistes français. *La pluriactivité dans les familles agricoles*. Paris : ARF éditions, 1984 ; 343 p.
5. Brun A. La famille comme unité d'analyse du secteur agricole. *Economie Rurale* 1989 ; 194 : 3-8.
6. Lacombe P. Les exploitations agricoles : modèle et réalité. In : Mendras H, éd. *L'agriculture dans le monde rural de demain : à nouveaux enjeux, droits nouveaux*. Paris : La Documentation Française, 1986 : 83-101.
7. Mendras H. Dislocation de la famille et de l'exploitation. In : Mendras H, éd. *L'agriculture dans le monde rural de demain : à nouveaux enjeux, droits nouveaux*. Paris : La Documentation Française 1986 : 73-81.
8. Laurent C. *L'agriculture et son territoire dans la crise. Analyse et démenti des prévisions sur la déprise des terres agricoles à partir d'observations réalisées dans le pays d'Auge*. Thèse de doctorat de Sciences économiques. Paris : Université de Paris VII, Inra-Sad, 1992 ; 454 p. + ann.
9. Weber F. *Le travail à-côté. Étude d'ethnographie ouvrière*. Paris : Inra/ EHESS 1989 ; 212 p.
10. Pluvillage M, Weber F. Le jardinage ouvrier, ressource alimentaire et affirmation de soi. *Cah Econ Soc Rur* 1993 ; 27 : 95-122.
11. Levesque R. Menaces sur les structures. L'ouverture du marché foncier risque d'engendrer des effets pervers. *Regards sur le foncier* 1990 ; 3 : 2-3.
12. Liffan R. Des typologies d'exploitations aux couches sociales agricoles. *Economie rurale* 1982 ; 169 : 25-30.
13. Bartoli P, Boulet D. *Dynamique et régulation de la sphère agro-alimentaire. L'exemple viticole*. Montpellier : Inra-Esr, 1989 ; 910 p. + ann.
14. Muller P. Un métier né de la crise : exploitant rural. *Sociologie du travail* 1987 ; 4 : 459-75.
15. Pernet F. Exploitation agricole ou exploitation rurale ? In : *Les agriculteurs et la politique*. Paris : Presses FNSP, 1990 : 301-9.
16. Schlusshuber C. *L'autoconsommation alimentaire dans les exploitations agricoles*. Thèse de doctorat en Sociologie. Université de Nanterre Paris X, 1988 ; 345 p. + ann.
17. Archambault E, Greffe X, éd. *Les économies non officielles*. Paris : La Découverte, 1984 ; 248 p.